

**Florence Canut et Christine Neau-Leduc
intègrent le Conseil Scientifique de Barthélémy Avocats**

Le Conseil Scientifique du cabinet Barthélémy Avocats s'agrandit avec l'intégration de deux nouveaux membres.

Florence Canut, professeur de droit privé à l'Université de Montpellier et **Christine Neau-Leduc**, professeur de droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont intégré, en mars 2017, le Conseil Scientifique jusqu'alors composé d'avocats et d'éminents universitaires : Michel Morand, André Derue, Damien Chenu, Paul-Henri Antonmattei, Gérard Vachet et Pierre-Yves Verkindt.

Cette instance fonctionnelle et stratégique a pour mission de participer, par son activité intense et régulière, à la construction de la doctrine du cabinet et à sa diffusion à la fois au profit de ses avocats, juristes et documentalistes et à destination de l'ensemble de ses clients.

C'est ainsi qu'il représente, depuis plusieurs décennies, l'appui technique le plus important pour l'ensemble des avocats Barthélémy. Enfin, il participe également à l'animation de journées d'études et de réflexion organisées par le cabinet pour ses clients.

* * *

Contact presse :

Service communication
Barthélémy Avocats
01.53.53.63.60
communication@barthelemy-avocats.com

A propos de Barthélémy Avocats

Fort de 50 années d'expérience en droit social, Barthélémy Avocats compose aujourd'hui le paysage juridique français avec ses 18 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire. Grâce à son maillage national et à sa forte implantation régionale, le cabinet met au service des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs confondus, l'expertise de plus de 100 avocats.

Droit du travail, de la sécurité sociale, de la protection sociale complémentaire... le savoir-faire du cabinet couvre le droit de l'activité professionnelle dans son ensemble. Outre leurs compétences reconnues en la matière, notamment grâce à leur approche organisationnelle, des avocats se sont également spécialisés dans le droit de la santé (et secteur social/médico-social), le droit du sport et le droit dans le secteur public.